

*Les subsides*

Ma question porte sur un communiqué que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) a publié hier, le 23 mai. Je n'entends pas vous en donner lecture, mais je dirai que sous la signature du ministre, il annonce que la société Imperial Oil, cette multinationale bien connue et présente dans toutes les régions du Canada, a l'intention d'offrir 100 emplois dans le cadre du programme Accès-Carrière, à des diplômés d'études post-secondaires et à des jeunes inexpérimentés. Il a précisé que les candidats choisis pourraient être affectés partout au Canada, depuis Terre-Neuve jusqu'en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest et qu'ils comprendront 68 diplômés d'université, 9 techniciens et 11 diplômés de CEGEP, sans compter un certain nombre d'autres diplômés de deux ou trois collèges communautaires. Ces cent jeunes que cette multinationale a l'intention d'embaucher, monsieur le Président, représentent environ un deux-centième de 1 p. 100 de tous les jeunes qui, d'après le dernier relevé, seraient en chômage. Par conséquent, 536,900 jeunes sont encore en chômage. J'en conclus que ce programme n'est pas un grand succès. Si le secteur privé—et par là j'entends surtout les petites entreprises—doit être le principal agent du succès du programme, et quand je vois qu'une grande entreprise comme Imperial Oil ne peut offrir que 100 emplois, je trouve que cela augure mal pour ce programme qui prétendait s'attaquer au grave problème du chômage chez les jeunes.

[Français]

**Mme Hervieux-Payette:** Monsieur le Président, d'abord j'en profite pour féliciter les autorités de la compagnie Esso Imperial qui, finalement, va nous aider à donner ce complément essentiel à l'éducation des jeunes, c'est-à-dire leur permettre d'aller sur le marché du travail et d'acquérir de l'expérience en milieu de travail. Je voudrais signaler à mon collègue que cette année, pour 1984-1985, un quart de milliard, c'est-à-dire 250.6 millions de dollars seront consacrés au Programme ACCÈS-CARRIÈRE.

[Traduction]

Cela représente 85,000 emplois, alors qu'il parlait d'environ 100. Je tiens à rappeler au député qu'il existe plus de un million de petites entreprises au Canada et que si chacune voulait bien prendre un jeune chômeur seulement dans le cadre du Programme Accès-carrière, ils auraient tous un emploi. J'ai pour objectif de les placer dans n'importe quelle entreprise disposée à leur donner la formation essentielle dont ils ont besoin pour entrer de plein pied sur le marché du travail, un genre de formation axé sur la carrière. Je félicite celles qui sont disposées à nous aider à compléter l'enseignement régulier qu'ils ont reçu à l'école.

**M. McGrath:** Monsieur le Président, nous souhaitons que le ministre réussisse dans ses efforts. Nous appuyons le Programme Accès-carrière. Nous reconnaissons également, tout comme elle sûrement, que le chômage des jeunes est probablement le problème social le plus grave que connaisse notre pays de nos jours. L'ennui, c'est qu'à cause des taux d'intérêt élevés, les petites entreprises ne sont pas capables de profiter de ce programme puisqu'il leur faut en payer la moitié des coûts. Si les petites entreprises ne peuvent s'en prévaloir à cause des taux d'intérêt élevés, et si de grandes sociétés multinationales comme Imperial Oil ne peuvent fournir que 100 de ces emplois, on peut à juste titre concevoir de sérieux doutes quant au succès du Programme à moins que le gouvernement ne

puisse reprendre en main sa politique monétaire. Voilà le souci que je tenais à exprimer au ministre.

• (1550)

**Mme Hervieux-Payette:** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon honorable collègue que nous venons d'ajouter 20 millions à la caisse du Programme Accès-carrière. Si le programme n'était pas fructueux et si le monde des affaires n'y réagissait pas bien, je doute que mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts), y ajouterait des fonds. Comme le sait le député, en tant que ministre d'État à la Jeunesse, je ne suis pas responsable de l'application du programme, qui relève de la compétence de mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le programme donne de bons résultats. Je reconnais que des petites entreprises puissent parfois ne pas y avoir accès. Mais il y a également d'autres programmes. Il y a des programmes de formation continue et d'autres encore. Celui-ci est destiné aux diplômés des collèges et universités du Canada qui ont de la difficulté à trouver leur premier emploi et à acquérir une expérience en rapport avec leur formation. Il est conçu spécialement pour ce genre d'étudiants. Il ne s'agit pas des moins favorisés. Ce sont les jeunes qui ont reçu une bonne instruction, mais qui éprouvent des difficultés.

Je voudrais également rappeler à mon collègue que l'industrie pétrolière n'est pas celle qui crée le plus d'emplois. Ce sont les PME qui créent des emplois pour les jeunes. La relance progresse. Je suis sûr qu'au cours des mois à venir les petites entreprises en ressentiront les effets. En fait, ce programme donne de bons résultats.

**M. Malone:** Monsieur le Président, j'ai une question et peut-être une brève question supplémentaire à poser. Le ministre a laissé entendre que le chômage chez les jeunes est dû en partie à notre système d'éducation. Du même coup, elle a laissé entendre que les provinces n'ont pas bien joué leur rôle sur ce plan. Quelles sont celles qui ont failli à leur tâche? Estime-t-elle que certaines provinces n'ont pas su assurer une bonne éducation aux jeunes, compte tenu des circonstances actuelles?

**Mme Hervieux-Payette:** Monsieur le Président, je suis contente que le député m'ait posé cette question. Je connais bien le genre de formation que nous donnons dans les écoles du Québec pour avoir présidé une commission scolaire pendant six ans. Je n'accuse aucun établissement du pays. Je crois que les secteurs de l'administration, des affaires et de l'éducation ont tous le devoir de veiller à offrir des programmes de formation et à combler cette lacune. Je ne critique pas non plus le programme scolaire. Les jeunes sont mieux éduqués aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été. Ce n'est pas l'éducation comme telle qu'il faut critiquer.

Je tente d'obtenir que les syndicats communiquent avec le système scolaire et que ce dernier communique à son tour avec le patronat. La seule solution selon moi, c'est de faire front commun contre le chômage chez les jeunes. Ce n'est pas en nous accusant mutuellement ou en nous attaquant aux pouvoirs publics ou à nos autres partenaires socio-économiques que nous résoudrons ce problème. Il fait partie intégrante de notre société. Nous sommes tous responsables de cette situation et nous pouvons tous contribuer à la régler.